

### **3<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'Alliance Sahel**

**Discours de la Direction Générale pour la Coopération au Développement,  
Département Sahel, Mme Hazel Onkelinx**

**(représentant la Ministre de la Coopération au développement et de la  
Politique des grandes villes de la Belgique Mme Meryame Kitir)**

**Madrid, le 4 avril 2022**

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel,  
Président en exercice du Conseil des Ministres du G5 Sahel,  
Ministres des Affaires Etrangères et de la Coopération,

C'est un honneur et un plaisir pour la Belgique de pouvoir partager ce message pour la troisième Assemblée Générale de l'Alliance Sahel. Notre Ministre pour la Coopération au Développement aurait sincèrement souhaité faire le déplacement pour célébrer avec vous cet évènement, mais elle est en Finlande en ce moment.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Comme déjà exprimé dans la réunion préparatoire du 24 février dernier, la Belgique réitère son soutien aux populations du G5 Sahel et continuera à se tenir à leurs côtés. Nous avons une relation de collaboration de plusieurs dizaines d'années avec plusieurs pays du Sahel, même de 50 ans avec le Niger, qui nous a permis de nouer des partenariats forts et imprégnés d'une confiance réciproque.

La Belgique vient de signer un nouveau programme quinquennal « Changement Climatique au Sahel », à hauteur de 50 MEUR avec un focus sur la Grande Muraille Verte, et une approche transversale qui inclut au maximum les femmes et la jeunesse.

La Belgique vient ensuite de signer un nouveau portefeuille quinquennal de coopération bilatérale avec le Niger à hauteur de 50 MEUR, et elle se trouve

également à l'aube de la préparation d'un nouveau cycle de programmation bilatérale avec le Mali et avec le Burkina Faso.

Je vous cite ces deux exemples car la Belgique tient à réaffirmer sa volonté de maintenir ses efforts en matière de projets et d'actions au bénéfice des populations sahéennes, et donc certainement aussi aux peuples malien et burkinabé. Nous ne voulons pas compromettre tous les gains qui ont pu être obtenus en termes de développement et laisser un vide potentiellement lourd de conséquences.

Nous avons toujours travaillé de façon constructive avec nos partenaires sahéens, de façon à permettre l'engrangement d'impacts tangibles en matière de coopération au développement. Il est dès lors certain que notre pays s'engage à poursuivre cette coopération. Néanmoins la Belgique mène en ce moment une réflexion profonde sur la manière dont la future collaboration avec le Mali et avec le Burkina Faso devrait prendre forme. Dans ce cadre, nous comptons fortement sur un retour rapide à l'ordre constitutionnel, à l'organisation d'élections libres, inclusives, et transparentes, et au respect des droits humains et des principes humanitaires.

Aujourd'hui, la Coopération belge au développement, c'est une richesse d'acteurs proposant une expertise reconnue et diverse : la coopération non gouvernementale à travers des ONG belges, la coopération universitaire et le mouvement syndical, l'aide humanitaire, l'appui au secteur privé, et bien sûr la coopération bilatérale à travers Enabel.

Depuis quelques années, les partenariats entre les pays sahéens et la Belgique ont été renforcés par notre Défense, qui est depuis plusieurs années engagée sur le terrain pour fournir une assistance militaire aux Forces Armées des pays du Sahel. Cette coopération tant civile que militaire nous permet d'être à vos côtés pour soutenir non seulement une stabilisation à court terme, mais aussi un développement durable social, environnemental et économique à long terme, et qui prend forme sur base d'une approche vraiment intégrée, liant les différentes composantes de notre politique étrangère. Il est clair que les défis nécessitent une réponse qui ne soit pas uniquement sécuritaire, mais aussi et surtout globale et coordonnée, avec une attention particulière aux efforts en matière de gouvernance et d'État de droit.

La Belgique souhaite que l'Alliance Sahel contribue à ces réponses et y joue un rôle clé dans leur mise en oeuvre. Le cadre stratégique général ainsi que les

structures de consultation de l'Alliance Sahel devraient s'appuyer sur les réalités du terrain et les agendas nationaux des pays sahéliens. Les interactions entre les Groupes Régionaux de Réflexion Thématique de l'Alliance et les cadres thématiques déjà existants au niveau des pays devraient s'intensifier, et les partenaires davantage impliqués. Ainsi il doit être envisagé que les autorités soient représentées dans les groupes de travail de par exemple l'approche territoriale intégrée, afin d'assurer la cohérence entre priorités et promouvoir les dynamiques nationales et locales. Il est important que l'Alliance souscrive aux efforts de stabilisation et de sécurité des autorités et soutient à cet effet les structures étatiques dans les régions fragilisées.

Monsieur le Président,

Distingués invités

Mesdames, Messieurs

Je vous remercie pour votre attention.